

**CTPM du 28 mai 2008**

–

**Propos liminaires du SNAPS**

Monsieur le Président, mesdames, messieurs,

En tant que membre de la délégation UNSA Education et Secrétaire général du SNAPS je tiens à vous faire part du ressenti des cadres techniques et pédagogiques sport que nous représentons, vis-à-vis de la « Récession générale des politiques publiques » qui est le thème central de ce Comité technique paritaire ministériel.

**Dune manière générale**, c'en est fini de la « Réforme de l'Etat ». On ne cherche plus semble-t-il aujourd'hui à perfectionner l'appareil, c'est son démantèlement qui s'annonce à travers la « Récession générale des politiques publiques ».

C'est une posture idéologique de désengagement de l'Etat régulateur, promoteur du bien commun et de lien social sur tout le territoire de la République qui se profile, avec pour tout programme la réduction du périmètre du service public d'Etat à travers différentes techniques (externalisation, transfert aux collectivités territoriales, abandon au secteur marchand, fusions...).

C'est le démantèlement de la fonction publique, à travers la remise en cause du statut du fonctionnaire impartial et la généralisation de l'emploi contractuel qui s'avancent masquées sous couvert de modernisation et d'amélioration de la productivité. Plusieurs études étrangères ont montré à cet égard que ces recours n'allègent en rien la charge du contribuable.

Ainsi en est-il du projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » qui s'il apporte, dans l'intérêt individuel et collectif, quelque assouplissement propre à faciliter les évolutions de carrière, paraît essentiellement destiné à accompagner techniquement la disparition de dizaines de milliers d'emplois de fonctionnaires présentés pour l'essentiel comme commodément interchangeables.

Nous dénonçons donc la supercherie de la RGPP qui masque derrière le mot révision une simple diminution comptable des effectifs de fonctionnaires.

Nous dénonçons par la même occasion, le discours populiste selon lequel les fonctionnaires seraient des nantis rétrogrades dont le pouvoir d'achat progresserait.

**Pour autant, du point de vue sectoriel** la mise en œuvre de la RGPP dans le champ de la jeunesse et des sports, impacte l'obligation de questionnement sur la pertinence du fonctionnement

de nos services et établissements. Le SNAPS, tout en dénonçant fortement les suppressions de postes arbitraires, pense qu'il est possible, en concertation avec les personnels de ce ministère, d'éviter le pire à défaut de faire au mieux.

Dans ce sens, le SNAPS qui s'était opposé à la précédente réorganisation de l'administration centrale est satisfait du rattachement du département chargé du suivi de la formation et de la certification de l'encadrement du sport à la direction des sports, ainsi que l'affirmation de sa tutelle sur les établissements. Cette incohérence aurait pu être évitée si l'on avait pris, en temps utile, en considération l'avis des représentants des personnels plutôt que des intérêts particuliers.

**L'intégration de nos directions régionales** dans un pôle régional marqué du sceau de la « cohésion sociale » mérite qu'un soin particulier soit apporté au renforcement des responsabilités éducatives de l'Etat dans le champ du sport. Il serait en effet particulièrement dommageable qu'à côté de la politique du haut niveau, l'ambition de l'Etat se restreigne à des objectifs de remédiation sociale assurément bien illusoire...

Le SNAPS tire également les conséquences de la diminution régulière de la taille et des missions des DDJS, notamment l'abandon des missions techniques et pédagogiques. C'est pourquoi nous demandons que les Conseillers d'animation sportive soient affectés en direction régionale. Cette évolution nous apparaît de nature à renforcer les capacités techniques et pédagogiques de notre ministère, y compris ses interventions au plus près des usagers.

**Quant aux établissements**, si la démarche d'audit n'est pas inintéressante elle ne doit pas être utilisée pour motiver des renoncements. Les CREPS sont des outils patrimoniaux exceptionnels. Bien identifiés et reconnus, ils intègrent toutes les fonctions techniques et pédagogiques de soutien au développement sportif, notamment dans la dimension du développement durable.

Leur préoccupation première ne peut être la quête éperdue de l'équilibre financier. Ils doivent être recentrés sur les missions qui leur sont assignées et ce dans le souci de garantir l'égalité d'accès au service public du sport sur l'ensemble du territoire. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attachés au principe d'un CREPS par région.

**En marge de la RGPP, et puisque tous les chantiers sont ouverts en même temps, il me faut aussi évoquer brièvement le dossier des formations et qualifications dans le champ du sport.**

Après les errements des 10 dernières années, la sortie imminente du rapport Bertsch et le positionnement clair du CNOSF lors de sa dernière assemblée générale, sont des éléments susceptibles de redéfinir un véritable service public des formations pour l'encadrement du sport.

Les cadres techniques et pédagogiques sport du MSJSVA qui ont largement contribué à ces réflexions souhaitent être associés à l'élaboration des décisions que le ministre est dorénavant susceptible de prendre dans ce domaine.

Je vous remercie de votre attention.